

HUITRES ET ESSAIS OSTREICOLES EN NOUVELLE CALÉDONIE

P. BOURRET

I.- Essais d'ostréiculture des huitres locales.

Des six ou sept espèces d'huitres communes en Nouvelle-Calédonie, trois sont abondantes sur les rivages et dans les estuaires :

L'huitre de palétuviers, *Saccostrea cucullata tuberculata* vit fixée sur les racines-échasses des palétuviers *Rhizophora* qui bordent les rivières et chenaux d'estuaires. Elle est abondante notamment sur la côte ouest : rivière de La Foa, Témala, Diahot.

L'huitre de roche, *Saccostrea cucullata echinata*, est plus marine et plus profonde que l'huitre de palétuviers. Ses gisements, de plus faible densité naturelle, ont presque disparu sous l'effet d'une cueillette intensive et continue depuis la 2ème guerre mondiale. Ils se réduisent actuellement à quelques sites dans les baies de Prony, Népoui et Saint-Vincent où un ostréiculteur local, Mr. GUERLAIN, a entrepris depuis plusieurs années d'en reconstituer un stock géniteur.

L'huitre rose, *Saccostrea amasa* forme des encroûtements souvent considérables sur les rochers des rivages battus, au niveau des pleines-mers de morte-eau. Elle est trop petite de taille et de forme trop particulière pour être commercialisable.

Seule l'huitre de palétuviers a fait jusqu'ici l'objet d'essais ostréicoles approfondis en Nouvelle-Calédonie.

De 1965 à 1967 l'O.R.S.T.O.M. a effectué dans le Bas-Diahot une expérience ostréicole conduite sur place par un ostréiculteur arcachonnais chevronné. Ces travaux ont montré que le problème majeur était celui du captage des naissains ou larves d'huitres. Depuis plusieurs années déjà les gisements des berges du Diahot avaient en effet subi une forte pression de

ramassage, et malgré la fermeture intervenue en 1965 n'avaient pas eu le temps de se repeupler en huitre-mères de fécondité suffisante. Ce qui explique que les fixations de naissains ne se soient guère améliorées qu'en 1967, pour seulement alors atteindre les densités limites préliminaires aux essais d'élevage en dimension commerciale. Les meilleures densités de captage, compte tenu des facilités ultérieures de détroquage, ont été obtenues sur des lattes de bois goudronnées à chaud et sur des coquilles d'huitres en collier posées à l'embouchure du Diahot. En 1968 et 1969 de bons captages ont été réalisés à Pam sur des blocs de micaschistes posés en bord du rivage par Mr. GUERLAIN.

L'étude du cycle sexuel de l'huitre de palétuviers a mis en évidence que les pontes principales survenaient de janvier à mars et de juin à août, sous l'effet de brusques apports d'eau douce qu'entraînent les fortes précipitations et crues du fleuve pendant la "grande et la petite saison des pluies". L'élevage sur différents emplacements, à plusieurs niveaux et par des méthodes variées, de lots expérimentaux d'huitres provenant des premières fixations et des bancs naturels a semblé prometteur - environ 60 kg au mille en 18 mois - tout particulièrement dans les zones où la salinité ne dépasse pas 30 ‰ en été. Mais cette expérience a été arrêtée au début de 1968, trop tôt pour que l'on puisse se faire une idée assez précise des techniques les plus appropriées et des rendements d'élevage à espérer, soit prédire les chances d'une éventuelle exploitation ostréicole dans cette région (1). Les principales difficultés rencontrées ici paraissent tenir : - d'une part à la biologie propre de cette huitre : croissance rapide pendant la première année, puis se ralentissant beaucoup, mortalité importante au deuxième été, - et d'autre part aux conditions de milieu assez difficiles : crues violentes qui emportent ou endommagent les installations fixes ou flottantes, salissure rapide des collecteurs immergés, et nombreux parasites, de la "limace" aux crabes, poissons et braconniers bipèdes.

Dans les années suivantes divers essais ont été poursuivis sur cette huitre de palétuviers, en Baie de Saint-Vincent, mais également dans d'autres îles du Pacifique Sud, Fidji (1969 à 1973), Nouvelles Hébrides (1971),

(1) A titre de comparaison, l'expérience menée en Guyane sur l'huitre de palétuviers de la mer des Antilles, *Crassostrea rhizophorae* a demandé 6 années consécutives avant l'établissement d'un tel bilan.

Salomon (depuis 1977); partout sans grand succès, pour les mêmes raisons que celles résultant des observations O.R.S.T.O.M. de 1965-1967. Seuls les essais conduits par S. MILLAUD, depuis 1966 en baie de Tatutu (Papeari, Tahiti), puis à partir de 1969 aussi à Raiatea - Tahaa, ont fait naître une petite ostréiculture locale, activité marginale de type artisanal occupant quelques dizaines de personnes (3 tonnes en 1971, 15 tonnes en 1977).

Les gisements d'huitres de roche, une huitre très prisée de certains amateurs du Territoire, mais que sa bordure noire rend difficilement exportable, sont depuis longtemps si faibles et si clairsemés en Nouvelle-Calédonie que tout essai actuel de captage semble voué d'avance à l'échec.

A Palau où cette huitre est cultivée sur une très petite échelle, il a d'ailleurs été constaté que les pontes étaient à la fois nombreuses et peu abondantes presque tout au long de l'année. Cependant un ostréiculteur australien installé depuis vingt ans dans le Nord-Queensland, près de Townsville, paraît avoir mis au point une méthode d'élevage assez simple de captage-élevage de ces "black-lip", bien dans la manière des ostréiculteurs australiens et néo-zélandais qui vendent une bonne partie de leur production sous forme de chair de mollusque congelée ou conservée sans coquille. Il aurait ainsi obtenu des huitres de roche commercialisables à l'âge de 18 mois.

II.- Essais d'élevage d'huitres importées

Un premier essai d'introduction de l'huitre japonaise *Crassostrea gigas*, tenté en 1967 dans le Diahot, n'avait pas eu de suite, les quantités de naissains étaient trop faibles, et la mortalité très élevée après quelques jours d'immersion en saison chaude. Mr. GUERLAIN éprouvait en 1971 les mêmes difficultés, mais obtenait par la suite quelques bons résultats avec du naissain "single" importé du Japon.

M. UDAVE misait exclusivement sur cet élevage de naissains d'huitre japonaise quand il établit son exploitation sur une concession de la presqu'île de Montagnès (Baie de Saint-Vincent). De 1976 à 1978, il importa de très importantes quantités de ces naissains d'écloseries californiennes, mais dès la première année subit une mortalité presque totale de ses huitres de 8-10 mois parvenues à la taille commerciale et prêtes à satisfaire la forte demande nouméenne de la fin de l'année. Des résultats assez médiocres

en 1977 sur le plan de la qualité le contraignirent à réduire beaucoup ses importations de naissains en 1978 et à s'orienter vers des élevages plus diversifiés de coquillages marins et notamment de moules des Philippines (*Perma viridis*) dont le Centre CNEOX de Vairao peut maintenant fournir les naissains.

Il semble que l'augmentation rapide de la température de l'eau entre octobre et décembre provoque un développement exagéré des gonades et une accélération du métabolisme de cette espèce des eaux tempérées, entraînant d'une part une consommation excessive des réserves de glycogène, et d'autre part une ponte, qui laissent l'huitre jeune épuisée, flaccide, presque transparente, et sans défense envers ses parasites ordinaires et les températures trop élevées (maladie de la baie de Matsushima).

Les mêmes symptômes suivis des mêmes effets ont été signalés au Queensland, à Fidji, Palau et aux Nouvelles-Hébrides. Par contre cette huitre s'est très bien acclimatée en Nouvelle-Zélande et en Nouvelle-Galles-du-Sud où aujourd'hui elle est considérée comme un sérieux compétiteur des huitres indigènes.

Des huitres de Sydney, *Saccostrea commercialis*, adultes et naissains, ont été introduites dès l'hiver 1966 dans le Bas-Diahot et ont présenté des croissances très encourageantes jusqu'à l'été suivant, où une sévère mortalité a décimé la presque totalité du stock importé. Aucune fixation de naissains de cette espèce n'a été observée. Des résultats identiques ont été constatés depuis en baie de Saint-Vincent, à Tahiti et à Fidji.

III.- Perspectives d'avenir de l'ostréiculture calédonienne

Concurrencée par les productions massives et bien établies de la Nouvelle-Galles-du-Sud et la Nouvelle-Zélande du Nord, l'ostréiculture calédonienne voit son marché potentiel limité à la consommation locale - environ 95 T / an et à une exportation possible vers Tahiti - environ 40 T / an. Cette demande est actuellement satisfaite à 90 % par des importations d'huitres australiennes et néo-zélandaises, accompagnées ou non d'un retrempage qui n'excède jamais un mois.

Dans l'avenir, et surtout si se confirment et se développent les projets touristiques du Territoire, il y aurait donc place pour une ostréiculture de dimension modeste, peut-être 5 ou 6 établissements ostréicoles, coopératives ou fermes privées, tenues par des ostréiculteurs ayant reçu une formation adéquate, et fournissant des produits de qualité élevée. Car la Nouvelle-Calédonie dispose là de quelques atouts :

- eaux côtières et d'estuaires riches en éléments nutritifs, en majorité non polluées,
- surfaces disponibles assez vastes et d'une grande variété,
- existence de bancs naturels protégés depuis l'Arrêté de 1965.

Quelques voies peuvent raisonnablement être explorées dans une perspective de développement de cette activité :

1° - Les élevages de naissains d'huitre japonaise importés se sont avérés jusqu'ici désastreux. Il est possible que le choix :

- . d'une meilleure sélection de reproducteurs de *Cr. gigas*, génétiquement plus tolérants aux températures élevées,
- . de naissains produits par AQUACOP à Vairao (Tahiti),
- . ou encore de techniques d'élevage mieux adaptées au climat hydrologique local (par exemple le "durcissement" des naissains pratiqué au Japon),

permettent de surmonter cette barrière estivale.

2° - Des introductions d'autres huitres tropicales pourraient être tentées, soit directement à partir des régions d'origine, soit sous forme de naissains provenant d'écloseries américaines spécialisées (avec possibilité d'hybridation). Les huitres qui pourraient être ainsi essayées par exemple :

Crassostrea rivularis, des îles Ryu-Kyu

Crassostrea iredalei, des Philippines

Crassostrea rhizophorae, des Antilles.

- 3° - Tirant parti du repeuplement des gisements naturels d'huitres de palétuviers dans les rivières de la côte ouest, en produisant même ultérieurement le naissain nécessaire, on peut envisager d'améliorer les méthodes de captage et d'élevage de cette huitre pour lui faire atteindre en 18-20 mois une taille commerciale.
- 4° - Procéder à des essais persévérants d'élevage de l'huitre de roche à partir de naissains produits en écloserie, semble être actuellement la solution la plus prometteuse, car cette huitre locale paraît avoir déjà sur les gisements naturels une croissance et un engraissement très rapides et des techniques ostréicoles appropriées devraient la rendre commercialisable à 18 mois, comme en Australie.

Il ne faut pas se dissimuler cependant qu'il resterait à accomplir d'énormes efforts tant biologiques que technologiques, qu'il faudrait plusieurs années pour que l'une ou l'autre des lignes de développement de recherches suggérées ici puisse faire la preuve de sa fiabilité et de sa rentabilité.

Septembre 1979